

Maître François LIEURADE
Huissiers de Justice Associé à la
SELARL LIEURADE

Tél. : 01.34.69.00.42

Fax : 01.34.69.17.31

Email : francois.lieurade@huissier-justice.fr

Etude principale
18 rue Parmentier
95200 SARCELLES

Etude annexe
3 bis avenue de Paris
95290 L'ISLE ADAM

PROCES VERBAL DE CONSTAT DE DESCRIPTION SUR SAISIE IMMOBILIERE



CONSTAT du 25 Octobre 2021

PROCES VERBAL DE CONSTAT

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN
ET LE VINGT CINQ OCTOBRE

A LA REQUETE DE :

Syndicat des copropriétaires de la Résidence "GARGES OUEST"

sis 1/3/5/7 allée Molière, 1/3/5/7/9 rue Racine 2/4/6/8/10/12/14 rue Honoré de Balzac à 95140 GARGES LES GONESSE, représenté par son syndic le CABINET LOISELET DAIGREMONT PERE, FILS ET F DAIGREMONT, SA au capital de 3000000 euros (RCS NANTERRE B 542 061 015) dont le siège social est sis 67 route de la Reine à Boulogne Billancourt (92100), pris en la personne de ses représentants légaux, domiciliés 3 allée Hector Berlioz à FRANCONVILLE 95130

Ayant pour avocat postulant Maître Marie-Yvonne LAFAIX-GUYODO, avocat au Barreau du Val d'Oise, demeurant 13 bis rue Thiers à PONTOISE (95300),

Et pour avocat plaidant Maître Valérie GARCON, avocat au Barreau de Seine Saint Denis, demeurant 21 rue du Général de Gaulle à ROSNY SOUS BOIS (93114),

AGISSANT EN VERTU :

D'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié en date du 22 septembre 2021.

LEQUEL EN APPLICATION DE LA LOI M'AUTORISE A L'EFFET DE :

Procéder à la description de l'appartement et de la cave dépendant d'un ensemble immobilier sis 14 rue Honoré de Balzac à GARGES LES GONESSE (Val d'Oise) cadastré section AP n°153-154-208-210-211-212, lots 189 et 428 du RCP dont est propriétaire Monsieur , ainsi qu'il est plus amplement décrit audit commandement.

**Je, François LIEURADE huissier de justice associé de la SELARL François LIEURADE
titulaire d'un office d'huissier de justice
95200 SARCELLES 18 rue Parmentier, soussigné**

Me suis transporté ce jour sur le fonds sis 14 rue Honoré de Balzac à GARGES LES GONESSE (Val d'Oise), 4^{ème} étage, porte droite,

Où étant sur place à 8 heures 45, j'ai constaté ce qui suit :

CONSTATATIONS

Au moment où j'allais faire procéder à l'ouverture forcée des lieux, un homme majeur parlant péniblement le français, se présente à nous.

Après lui avoir indiqué l'objet de ma mission, il me déclare ne voir aucune objection à son bon déroulement et occuper les lieux avec une dizaine d'autres hommes.

Les lieux consistent en un appartement (lot n°189), composé d'une entrée desservant une salle de séjour, un WC, une cuisine, une salle de bains, trois chambres, ainsi qu'une cave n°10 (Lot 428).

L'immeuble, construit au début des années 60, présente des façades usagées.

L'ensemble des menuiseries extérieures des portes et fenêtres sont à l'état d'usage.

Les espaces verts et les parties dont l'accès est commun, halls et cages d'escalier sont à l'état d'entretien, dégradés par endroits.





L'appartement proprement dit (n°189 de l'Etat Descriptif de Division) :

Les lieux sont distribués comme suit :

- **Un dégagement d'entrée :**

La porte palière qui permet d'y accéder est en bon état.

Les dalles plastiques du sol sont usagées.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

- un placard ;
- un tableau électrique ;
- un interphone ;
- un point lumineux central

- **Un WC en 1^{ère} porte gauche :**

La porte qui permet d'y accéder est usagée.

Les dalles plastiques du sol sont usagées.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

- Une bouche VMC ;
- Une cuvette WC.

- Une cuisine en 2^{ème} porte gauche dans le dégagement :

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Le carrelage du sol est en usagé.

Les peintures sont vétustes, tachées. Le carrelage mural de protection est vétuste.

L'équipement comprend :

- Une baie vitrée ouvrant sur un petit balcon;
- Un évier surmontant un placard de rangement ;
- Un chauffe-eau à gaz.





- **Une salle de bains en 3^{ème} porte gauche :**

La porte qui permet d'y accéder est usagée.

Le carrelage du sol et des murs est usagé.

Les peintures sont vétustes.

L'équipement comprend :

- Un lavabo en bon état;
- Une baignoire intégralement équipée ;
- Un fenestron PVC double vitrage.



- **Une chambre en porte droite dans l'entrée :**

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Les dalles plastiques du sol sont usagées.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

- Une baie vitrée PVC double vitrage;

- **Une première chambre en porte face gauche :**

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Les dalles plastiques du sol sont usagées.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

- Une baie vitrée PVC double vitrage;
- Un placard.



- **Une salle de séjour en porte face dans le dégagement d'entrée :**

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Les dalles plastiques du sol sont usagées.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

- deux baies vitrées PVC double vitrage.



- **Une chambre attenante à la salle de séjour :**

La porte qui permet d'y accéder est en bon état.

Les dalles plastiques du sol sont usagées.

Les peintures sont usagées.

L'équipement comprend :

- Une baie vitrée PVC double vitrage;
- Un placard

L'ensemble des lieux est chauffé par des radiateurs reliés à une chaudière commune.

Une cave:

Cette cave n°10 est située au sous-sol du bâtiment et constitue le n°428 de l'Etat Descriptif de Division.

*EN FOI DE QUOI, J'AI DRESSE LE PRESENT PROCES VERBAL DE
CONSTAT POUR SERVIR ET VALOIR CE QUE DE DROIT.*